

LES TRADITIONS D'ACUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS A L'ECOLE VETERINAIRE D'ALFORT

par Vincent MAUFRE* et Nicolas POLY**

* Docteur vétérinaire, Bellevue 86460 Availles-Limouzine Adel : vincent.mauffre@neuf.fr

** Docteur vétérinaire, Paradis 69620 Saint-Laurent d'Oingt Adel : npoly@netcourrier.com

Communication présentée le 24 mai 2008

Sommaire : Les pratiques du bizutage ont toujours fait l'objet d'intenses débats de société. Vraisemblablement aussi anciennes que l'institution, les « brimades » ont ainsi marqué durant plus de deux siècles l'intégration des nouveaux élèves de l'Ecole d'Alfort. Toutefois, aucune étude ne s'était auparavant intéressée pleinement à ces moments importants de la vie de la communauté alfortienne. Seul le souvenir de chacun pouvait être aujourd'hui source d'information. Aussi avons-nous mené un réel travail de mémoire, en collectant près de trois cents témoignages, écrits et oraux, auprès de confrères intégrés entre 1932 et nos jours. Ce travail dresse un aperçu historique et social du bizutage, avant de s'intéresser à l'évolution des brimades d'Alfort, dans les faits et les mentalités. Il permet de comprendre comment ces pratiques, devenues anachroniques depuis longtemps, ont pu se perpétuer jusqu'en 2005, au nom de la « tradition ».

Mots Clés : Accueil - Brimades - Bizutage - Etudiant - Ecole vétérinaire d'Alfort - Intégration - Poulot - Tradition.

Title: *Traditions of freshmen integration into the Alfort Veterinary School*

Contents: “bizutage” tradition have always been intensely disputed in the French society. Probably as old as the Alfort Veterinary School itself, “brimades” have accompanied the integration of new students for more than two centuries. However, to date, nobody was really interested in this important stage in the life of the Alfort's community. Today, memories of those who participated personally in these traditions are the only source of information. We therefore carried out a true work of history, collecting more than 300 written or oral accounts about these traditions from veterinarians who graduated since 1932. This work is an historical and social review of the evolution of the French “bizutage”, in fact and in mentality. It is a key to understand how these practices, which became an anachronism, were allowed to persist until 2005 in the name of the “tradition”.

Keywords: *Alfort Veterinary School - “Brimades” - Integration - “Poutot” - Tradition - Welcome*

Eriger le bizutage de l'Ecole vétérinaire d'Alfort en sujet de thèse de doctorat vétérinaire suscita parmi nos confrères des réactions exacerbées, et parfois diamétralement opposées : de la lettre d'indignation (voire d'insultes !) aux encouragements plus ou moins dithyrambiques. Indifféremment de l'opinion de nos locuteurs sur les

« brimades », un premier constat se dressait alors : ces pratiques interpellent, divisent, suscitent l'admiration comme le dégoût, extirpent des mémoires des souvenirs émus mais quelquefois aussi insoutenables, et font l'objet, dans notre profession comme au-dehors, encore et toujours, d'un intense débat de société. Aussi y avait-il nécessairement matière à

engager une réflexion, et c'est avec plaisir que nous l'avons fait sous la direction du Professeur Christophe Degueurce lorsqu'il nous le proposa. Car si cette thématique est, indéniablement, plus fortement liée à l'histoire et la sociologie qu'à la médecine vétérinaire, elle relève en premier lieu du patrimoine de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort. Or, qui d'autre que ses élèves aurait réalisé ce travail ? Personne. D'ailleurs, les sociologues eux-mêmes déplorent que le thème du bizutage soit si rarement investi, alors qu'il y a tant à dire, et se félicitent de voir des étudiants combler ce vide de leurs travaux.¹ Jusqu'à présent, seules quelques pages d'un ouvrage universitaire furent succinctement consacrées à l'analyse des brimades alfortiennes, à qui l'auteur prêtait une importance majeure car ayant « profondément marqué l'histoire de l'Ecole d'Alfort »².

L'objectif de cette thèse n'était pas de plaider en faveur ni de faire le procès des pratiques du bizutage, mais de retranscrire au mieux les nombreux avis qui font l'essence même de ce débat. Ceci en justifiait une approche multipolaire - historique, sociologique, psychologique -, et c'est pourquoi nous avons intégré à notre travail les avis et analyses d'ethnologues, de sociologues, de psychologues, de psychiatres, etc. afin de mieux saisir le sens de l'évolution de ces pratiques au cours des siècles. L'ensemble de ces éléments devrait permettre de mieux appréhender un sujet qui, par les réactions extrêmement vives qu'il est capable de provoquer, dépasse souvent l'entendement. Une vue unipolaire, quelle qu'elle soit, dans ce débat de société complexe ne peut que contribuer à l'entretien de préjugés, de rumeurs, du fantasme collectif qui entoure bien souvent le thème du bizutage. Parler ouvertement des brimades, confronter les opinions de ses partisans et de ses

opposants, aborder sans tabou ses pratiques, ses dérives, ses accidents, mais aussi son rôle supposé comme facteur de cohésion, d'intégration, d'esprit de corps, tout ceci contribue à une meilleure compréhension de ses multiples expressions qui, si elles semblent un flagrant anachronisme à notre époque, ont pourtant longtemps résisté à l'évolution des consciences « comme justificateur de ce qui est appelé la tradition »³.

Le présent exposé, essentiellement axé ici sur des éléments historiques et sociologiques plus que sur les témoignages que nous avons reçus, n'apporte qu'une vue très parcellaire de ce travail. Pour plus d'informations, le lecteur se reportera directement à notre thèse, disponible à la bibliothèque d'Alfort et auprès de l'Association des anciens élèves et amis de l'ENVA.

L'ORIGINE DES BRIMADES : DE LA TRIBU AU CORPS DE METIER

De la sémantique, ou « l'âge du premier bizuth avec la langue

Bons bizuths de Saint-Cyr

Le terme de « bizutage » est dérivé du mot « bizut(h) », dont l'origine reste assez obscure. Certains la trouvent dans « bisogne » (de *bisoño* en espagnol), mot désignant au XVII^e siècle une « jeune recrue militaire d'origine ibérique » et provenant lui-même de l'italien du XVI^e siècle *bisogno* « nécessité », « obligation » où il se référerait à l'aspect

¹ CORBIERE, 2003

² PARISSE, 1994

³ RIVIERE, 1995

souvent misérable de la dite recrue. D'autres l'attestent au patois de Genève *bésu* « niais » et *bésule* « élève nouveau »⁴. Tous les auteurs le relient en revanche à l'argot saint-cyrien, où il aurait fait son apparition en 1843. Le terme de « bizut(h) », s'est ensuite propagé dans tous les milieux scolaires : des écoles militaires aux grandes écoles, avant de gagner les classes préparatoires et le secondaire. Il finit même par envahir, plus récemment, le monde du travail et des entreprises, car en réalité le bizutage peut être retrouvé dans toute formation soumise à *numerus clausus*. Ce terme est aujourd'hui essentiellement consacré aux élèves de première année des classes préparatoires car, dans la logique identitaire du bizutage, il a été délaissé au profit d'un terme propre à chaque école : « bizuts, bleus, poulots... ou même "salopes", comme à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. »⁵

De la bassesse... à la basse-cour

La littérature des années 1990 considère cette fantaisie alforienne comme le paroxysme de l'humiliation parmi les surnoms attribués aux bizuths des grandes écoles. Mais l'usage du « salope » à Alfort date des années 1940, aussi faut-il peut-être le percevoir dans son sens de l'époque : « chose vile, qui inspire de la répugnance » (voir ci-dessous : le *Code du Poulot*). Si elle n'était pas plus reluisante, cette définition ne possédait alors pas cette connotation péjorative et asymétrique qui fut parfois mal vécue par les jeunes intégrées, plusieurs dizaines d'années plus tard.

Auparavant, c'est un tout autre lexique qui était employé pour désigner le bizuth alforien. Contrairement aux idées reçues, le mot « poulot » (expression populaire du début du XVIII^e siècle : un

« poulot », ou une « poulotte », était alors un terme affectueux adressé par un adulte à un enfant) n'est guère plus ancien à Alfort : il fut vraisemblablement importé de l'Ecole de Lyon durant la seconde guerre mondiale, du fait du brassage des promotions. Il en est un dont l'usage est en revanche bien plus ancien, c'est le terme *volailles*. Dans une description de l'école au XIX^e siècle par notre confrère Martial Villemin, les quatre promotions sont déjà respectivement nommées « praticiens », « plumasseaux », « barbares » et « volailles »⁽¹³⁾ Dans l'ouvrage de référence qu'ils écrivirent en 1908, Alcide Railliet et Léon Moulé estiment que l'usage de ce dernier ne serait pas antérieur aux années 1880 :

« Les élèves des quatre années d'études sont dénommés, de la première à la quatrième : volailles, barbares, plumasseaux et praticiens ; si les deux derniers termes sont très anciens, les deux premiers, au contraire, ne datent guère que de vingt-cinq ans [soit 1883]. »⁶

Louis Pasteur : père des volailles alforiennes ?

« Volailles », « poulots » ou encore « la poule » sont autant de sobriquets du première année d'Alfort issu du lexique aviaire. Sans qu'une datation précise ne soit permise, l'usage du plus ancien, le terme « volailles », semble donc remonter aux années 1880. Le contexte dans lequel évoluait la médecine vétérinaire de l'époque aurait-il inspiré ce choix ? Le 19 mars 1878, une démonstration magistrale de Louis Pasteur à l'Académie des sciences (sur la possibilité d'inoculation de la bactérie charbonneuse chez la poule et son rôle dans la maladie) marqua l'histoire de la médecine vétérinaire et *a fortiori* les élèves de l'Ecole d'Alfort, car elle vint

⁴ REY, 2006

⁵ DUPE, 1992, p. 48-49 ; 78 ; 134-138 ; 143

⁶ RAILLIET, 1908

clure une série de passes d'armes qui l'opposait à leur professeur de physiologie, le vétérinaire Gabriel Colin (ce duel donna lieu à des parodies burlesques durant les brimades). Ces travaux débouchèrent sur l'élaboration du premier vaccin animale contre le choléra des poules en 1880. Dans ce contexte, l'omniprésence des gallinacés sur la scène vétérinaire aurait-elle inspiré l'emploi du mot « volailles » à l'ENVA ? Le bizutage n'est-il pas en effet souvent présenté comme le moyen de « guérir les nouveaux de leur bêtise », de les « vacciner contre l'ignorance » ? Non seulement la poule s'attirait toute l'attention des vétérinaires de l'époque, fut le premier animal objet d'une vaccination, et n'a jamais été particulièrement réputée pour ses capacités cognitives... Aussi, quel meilleur surnom pour désigner désormais les jeunes intégrés d'Alfort ? Bien qu'invérifiable, l'hypothèse que les « volailles » puissent revendiquer de nobles origines scientifiques ne semble pas dénuée de logique. Elle est étayée par le fait que le chant « Volaille », hymne à la confraternité vétérinaire, fut composé en 1886 par Hector Lermat à l'occasion du « punch de réception des nouveaux élèves de l'Ecole vétérinaire d'Alfort ». Toutefois, la thématique des volatiles était probablement déjà employée car avant 1843 et l'apparition du mot « bizuth » dans la langue française, les nouveaux arrivants des écoles étaient qualifiés de « béjaunes », par analogie avec les jeunes oisillons dont la partie membraneuse du bec est encore jaune (*bec-jaune*).

L'évolution du surnom du première année alforien serait donc la suivante : « béjaune » jusque la fin du XIX^e siècle où il fut relayé par « volaille » ; « poulot » après la seconde guerre mondiale et enfin « salope » à partir des années 1940. Notons que ces deux derniers termes ne s'excluent pas : « salope » était en effet utilisé durant la semaine des brimades, tandis que le terme de « poulot » n'était attribué qu'à la fin de celle-ci, symbolisant l'intégration des nouveaux à la famille vétérinaire.

De l'origine historique du bizutage

Des analogies avec les rites tribaux anciens

Aucune date précise ne peut être avancée quant à l'émergence des pratiques du bizutage, ce qui en fait un des arguments majeurs du discours de ses défenseurs : il s'agit forcément d'une très vieille tradition, puisqu'elle ne peut pas même pas être datée ! Une consœur nous avoua avoir été frappée quelques années plus tard, à la lecture d'un livre écrit par un anthropologue sur l'initiation en Afrique noire, où elle retrouvait des similitudes étonnantes avec ses brimades :

« Les autres se relaient pour touiller sans relâche dans la petite calebasse, avec un bâton cueilli sur une tombe, cette mixture appelée "soupe de la réconciliation". (...) On te fait marcher accroupi en chantant... »⁷.

Marches en canard, chants, mixture de la « réconciliation » : la ressemblance est là. Pour autant, ces éléments n'ont jamais été l'exclusivité du bizutage alforien et se retrouvent d'ailleurs dans de nombreuses autres écoles à travers le monde, voire dans d'autres civilisations.

Des corrélations entre bizutage et rites tribaux anciens ou actuels (comme chez les aborigènes australiens) peuvent être établies. Il en va ainsi par exemple des rites initiatiques que subissaient les princes Incas à leur entrée dans l'âge adulte⁸. Cette initiation était réservée à une « élite » : les jeunes guerriers étaient chacun parrainés par un ancien, portaient une tenue discriminatoire, des « objet de raillerie » pour les moins brillants et

⁷ LABURTHE-TOLRA, 1986

⁸ KARSTEN, 1957

étaient soumis à de nombreuses épreuves physiques. Rien que le bizutage moderne n'ait inventé, en somme.

Si l'on entend par brimades les épreuves que les membres d'un groupe font subir aux nouveaux arrivés, il y a d'ailleurs fort à parier que celles-ci remontent en fait à l'ère des premiers groupes sociaux.

Il est dans la nature humaine d'éprouver son prochain pour lui permettre cette accession, qui se paye toujours par un certain engagement (physique, moral, financier, etc.) quelle que soit cette communauté.

En France, des pratiques médiévales ?

En France aussi les origines de ces pratiques restent floues. On les situe généralement aux alentours des XI^e et XII^e siècles, où les fêtes « Saturnales » étaient déjà fermement établies.

Dans un livre référence qu'ils consacrèrent au bizutage⁹, les journalistes Emmanuel Davidenkoff et Pascal Junghans affirment que « du XVI^e au XVIII^e siècle, les rites d'initiation des nouveaux sont monnaie courante dans les grands collèges de la royauté ».

Il est alors probable qu'ils aient également eu cours à l'Ecole royale d'Alfort. Les idées humanistes du siècle des lumières et l'avènement de la révolution française de 1789 effaceront pour un temps ces pratiques.

Elles réapparaîtront néanmoins dès le début du XIX^e siècle à l'Ecole polytechnique, en 1804. Le bizutage « moderne » y naquit, avec pour but originel d'unir les effectifs contre une administration napoléonienne particulièrement détestée.

Celle-ci lutta activement contre ce mouvement durant le XIX^e siècle avant de se résigner, puis de faire même preuve d'une certaine indulgence par la suite. Ainsi, la création matérielle des grands corps de métiers par Napoléon se doubla d'une cohésion, d'une solidarité inhérente à chacun, de l'établissement d'un « esprit de corps » dont le bizutage fut l'instigateur. Il vit donc logiquement le jour dans les écoles militaires, avant d'investir les écoles de médecine, puis d'arts.

Les premières brimades alforiennes

Ecrit en 1908, le célèbre « Railliet-Moulé » fait plusieurs fois référence aux brimades, en évoquant notamment le règlement de l'administration, parfaitement représentatif des faits évoqués précédemment :

« Règlement de 1849. (...) Les brimades des anciens à l'égard des nouveaux sont punies de 4 à 12 jours de prison et même de renvoi. »

« Le 8 janvier 1858, deux élèves, vétérans de première année, sont renvoyés pour brimades¹⁰. »

Un peu plus loin, ils estiment que les brimades sont « une coutume depuis longtemps établie » toujours en qualité « de prétendue initiation » des plus jeunes.

Elles s'opéraient néanmoins dans un autre contexte :

« Une coutume depuis longtemps établie, pour permettre aux élèves de quatrième année de préparer activement leurs examens de fin d'études, consiste à les libérer de tout service actif aux hôpitaux dans le courant de la seconde quinzaine de juin. Les élèves de troisième année passent alors au rang de "Praticiens", et ceux de deuxième année font leur entrée dans le service des hôpitaux, en qualité d'aides.

⁹ DAVIDENKOFF, 1993

¹⁰ RAILLIET et MOULE, 1908



Figure 1 : Commission de réception des nouveaux à l'Ecole d'Alfort, en 1895

C'était jadis l'occasion de brimades envers ceux-ci ; à mesure que s'était élevé le niveau intellectuel du milieu, les brimades avaient cependant disparu, mais depuis quelques années, l'habitude s'était introduite de fêter l'arrivée des jeunes gens par une séance de prétendue initiation, qui bientôt avait dégénéré en une grotesque mascarade... »¹¹ (Figure 1).

Dans son ouvrage sur les vétérinaires au XIX^e siècle, notre confrère Martial Villemin effectue un portrait sur la vie étudiante de l'époque et s'attarde un court instant sur les brimades, dont il estime qu'elles ont probablement « traversé tout le XIX^e siècle » :

« Les volailles sont dominées par toutes les catégories d'anciens [praticiens, plumasseaux et barbares], les praticiens sont des dominants universels. Il en résulte un cérémonial insolite lors du chahut par lequel débute l'année scolaire et qui sert d'intronisation des nouveaux arrivants. Cette période appelée bizutage dans d'autres grandes écoles est ici dénommée "brimades", elle dure 8 à 10 jours qui sont assez pénibles pour les volailles. On ne sait pas exactement quand s'est instaurée cette tradition, mais il y a tout lieu de croire qu'elle a traversé tout le XIX^e siècle. Durant tout le reste de l'année, les volailles sont soumises à des interdits variés selon la tradition et selon le bon plaisir des anciens. Les volailles ne peuvent passer par certains couloirs et par conséquent doivent faire de grands détours ; lorsqu'elles rencontrent un ancien, elles doivent le saluer en battant

¹¹ RAILLIET et MOULE, 1908

des bras, les coudes repliés, comme des ailes de volatiles. »¹².

Si elles ont effectivement traversé tout le XIX^e siècle et bien plus, les brimades d'Alfort n'ont pas toujours connu la même ampleur. Elles se seraient quasiment éteintes à l'entre-deux-guerres. Paul-Marie Aragon fait référence à cette période, dans un livre édité en 1937 :

« Ce lien puissant avait son origine dans la rude et intime camaraderie de l'école. Et cette camaraderie même s'imposait très vite par la vie en commun, fortement marquée, dès les débuts, moins par la fêrue administrative, que par un ensemble de manifestations fantaisistes, de cérémonies saugrenues, d'extravagantes blagues, en un mot de brimades, dont les élèves nouveaux étaient le prétexte et les victimes amusées ou résignées. Ces curieuses traditions ont duré jusqu'à 1914. Aujourd'hui elles ont presque disparu. Elles s'apparentaient à des coutumes analogues des autres grandes écoles, et dont les « baptêmes » de promotion, le « triomphe » de Saint-Cyr, le « Point Gamma » de l'Ecole polytechnique, par exemple, ne sont que les plus représentatives et les plus connues. Ainsi se forgeaient, brutalement, dès la première année, un esprit de corps, une communauté d'âmes, dont les prolongements se faisaient sentir parfois toute la vie, avec les souvenirs colorés et truculents de ces quatre années de jeunesse... »¹³

Ainsi en 1937 avaient-elles « presque » disparu. Mais pas totalement, comme le prouvent les témoignages recueillis auprès d'alfortiens intégrés dans les années 1930. Elles repartirent de plus belle quelques années plus tard, au sortir de la guerre.

Si l'on ne peut donc dater précisément l'origine du bizutage en France et *a fortiori*

à Alfort, on peut néanmoins tracer certains parallèles avec des pratiques remontant à près de mille ans. Quelques années seulement après sa fondation en 1766, il est donc probable que l'Ecole royale d'Alfort fut déjà le théâtre d'étranges brimades envers les « béjaunes » qui y intégraient.

Des rites initiatiques modernes

*L'esprit de corps : un « tribalisme post-moderne »*¹⁴.

La persistance de rites tribaux dans une société moderne peut surprendre au premier abord. Pourtant, beaucoup de sociologues ne jugent pas le bizutage comme archaïque, bien au contraire. Sa forte recrudescence dans les années 1990, dans un contexte de crise économique et social, aurait été un moyen de façonner une solidarité communautaire, en forgeant un sentiment d'appartenance. Certains pensent qu'une solidarité indéfectible ne peut se créer entre des individus que s'ils ont souffert ensemble. Dans un éditorial de *l'Essentiel*, Jean-Pierre Samaille résumait cette idée en abordant le sujet des brimades et de l'accueil :

« Le vétérinaire qui me fit découvrir ce métier pensait qu'on n'est jamais autant solidaires que lorsqu'on a souffert ensemble. Il est vrai qu'à son époque, les brimades n'étaient pas réellement une franche rigolade. Elles contribuaient à former un esprit de caste. Ce qu'on peut détester ou souhaiter. Il en résultait la construction d'une sorte de "franc-maçonnerie" solidaire, avec ses traditions, une reconnaissance mutuelle, une entraide qui durait toute la vie. »¹⁵

¹⁴ MAFFESOLI, 1991

¹⁵ SAMAILLE, 2006

¹² VILLEMEN, 1982, p.26

¹³ ARAGON, 1937

Nombreux sont les confrères qui font référence à un « esprit de corps » en parlant des brimades, et les comparent à un véritable rite initiatique, un « passage à la vie adulte ».

Le bizutage, un rite initiatique

Le rite initiatique existe, par définition, pour caractériser une transition vers un nouvel état social, spirituel ou professionnel. Selon les psychologues, il est alors tout à fait normal d'entrevoir le bizutage comme un rituel caractérisant pour l'adolescent l'entrée dans sa vie d'adulte (on imagine ainsi facilement les conséquences désastreuses que pourrait avoir sur un individu une mauvaise expérience de cet événement). Plusieurs témoignages de nos confrères sont venus renforcer ce point de vue :

« Il s'agissait ici de la mise en place d'une nouvelle vie, sortir de l'esprit ado, aiguillonné à la réussite (baccalauréat, concours) par des prépas abrutissantes. Nous avons perdu une tranche de jeunesse... »

« Aussi indispensables que le service militaire comme rite d'initiation pour entrer dans la vie, mais très dépendant de l'état d'esprit du brimeur comme du brimé. »

« C'était à la fois redouté mais également souhaité comme un passage initiatique à la vie d'adulte et l'introduction dans une confrérie. »

Dans l'analyse des rites sociaux qu'il fit au début du XX^e siècle, l'ethnologue Arnold Van Gennep exposa la thèse selon laquelle l'existence de l'individu n'était qu'une succession d'étapes, le passage d'un état à un autre s'accompagnant systématiquement d'une cérémonie aux allures religieuses qu'il qualifia de « rites de passage ».¹⁶ Selon lui, ces pratiques s'établissent toujours selon le

même protocole, dans lequel il distingue trois phases successives : « la séparation », « la marge » puis « l'agrégation ». Par la suite, les auteurs qui ont étudié les mécanismes du bizutage y ont retrouvé ces trois étapes, qui peuvent tout aussi bien se superposer au schéma classique de celui qui s'opérait à l'Ecole d'Alfort durant les brimades :

- la période de « séparation » correspond à l'isolement des bizutés de la vie extérieure, de leur famille, mais aussi de leur nouvelle communauté d'accueil afin de forcer le développement d'une solidarité dans la promotion entrante. Cette phase a toujours été significative dans les brimades alforiennes, d'autant qu'elle est aidée par la présence d'un internat dans l'enceinte de l'école ;

- la seconde période, dite de « marge », est celle durant laquelle les bizuts obéissent corps et âme à leurs brimeurs et effectuent un certain nombre d'épreuves, relèvent les défis qui leur sont demandés, etc. L'objectif revendiqué est ici de continuer à créer des liens sociaux parmi les bizutés et d'initier le contact avec leur nouvelle communauté. Si ces épreuves constituent *a priori* des moments d'interaction, les règles établies par les bizuteurs aboutissent généralement à la même sanction, qui à l'ENVA se traduisait par la formule entendue de n'importe quel nouveau durant ses brimades : « C'est nuuuul !!! Lamentaaaaaable, salope ! » ;

- la période d' «agrégation» lors de laquelle le bizut intègre réellement sa nouvelle communauté. Celle-ci intervient généralement à la fin du bizutage et est marquée par un acte de consécration, qui varie selon les écoles (cérémonie de « baptême », week-end d'intégration, etc.). A Alfort, c'est le chant de « Volaille » par toutes les promotions qui marque l'accession du bizut au statut de « poulot » et par là même au corps des vétérinaires. Celui-ci est suivi d'une soirée de

¹⁶ VAN GENNEP, 1909

« réconciliation » qui marque la fin des brimades.

LE DEROULEMENT DES BRIMADES A ALFORT

Les pratiques du bizutage alforien ont évolué au fil des ans : certaines ont disparues, progressivement oubliées, tandis que d'autres ont vu le jour à la faveur de nouveaux éléments, comme l'avènement du Grisbi en 1955, ou d'un nouveau contexte, comme l'entrée massive de filles dans l'Ecole à partir des années 1970. Mais, globalement, il a toujours existé une trame plus ou moins immuable, reposant sur des éléments qui ont traversé les années. Nous reprendrons ci-après quelques-uns de ces éléments, pour tenter d'illustrer ce que furent les brimades pour bon nombre de jeunes intégrés (Figure 2).

Acte I : Où les brimades ne font que commencer

« 1^{er} octobre 1953. Après la réussite au concours, c'est la joie, l'euphorie d'accéder à l'ENVA. On ne connaît pas grand monde, juste quelques étudiants de sa prépa d'origine. Mais à la rentrée, c'est la déception : peu voire pas de cours. La communication officielle entre l'administration et les étudiants s'effectue par le biais de panneaux d'affichage. Il n'y a par conséquent rien à faire, les étudiants tournent en rond, s'ennuient. Vis-à-vis des autres promos, c'est l'indifférence la plus totale et dans notre promotion, on ne se voyait pas beaucoup. Des notes administratives sont affichées faisant part de l'interdiction formelle de toute forme de brimade cette année en raison d'accidents survenus l'an passé. Les poulots que nous sommes croyaient qu'il n'y aurait pas de brimades et étaient bien contents de la chose, les brimades étaient craintes et redoutées. Pourtant, elles vont bien avoir lieu et ce un mois à peine après la rentrée. Un jour comme un autre, une nouvelle note

administrative fait état d'un cours de rationnement qui sera dispensé aux élèves de première année. Les poulots se retrouvent dans un amphithéâtre pour assister à ce cours. Un prof entre deux âges, assez courtois, se présente et dispense un cours à la façon d'un cours traditionnel. Il commence par faire remplir aux étudiants une fiche de renseignements (nom, prénom, problèmes de santé connus, etc.). Ces fiches sont aussitôt ramassées puis distribuées dehors, sans doute aux anciens qui attendent en silence à l'extérieur de l'amphi et qui se répartissent les poulots en fonction de ces fiches. Pendant ce temps, à l'intérieur, le faux cours continue avec des armées de rations alimentaires pour toutes les espèces, avec des avalanches d'informations. D'un seul coup, une horde de sauvages en blouses blanches investit l'amphi. C'est parti pour huit jours. »

(communication personnelle d'un confrère de la promotion Alfort 1958)

Les brimades avaient donc lieu à la rentrée scolaire. Il est probable que leur durée ait quelque peu diminué au fil des années, mais pour la plupart des alforiens elles durèrent une semaine, bien loin des « quarante jours et quarante nuits » promis lors de l'appel ! Les jeunes intégrés n'ignoraient pas leur existence, d'autant qu'ils avaient déjà connu le bizutage des classes préparatoires. Mais que savaient-ils de celles d'Alfort, si ce n'est « qu'il fallait y passer » et qu'elles avaient la réputation « d'être musclées » ?

Le faux cours et l'arrivée des Anciens

Si les nouveaux se doutaient de l'existence des brimades, celles-ci survenaient pourtant de façon aussi brutale qu'inattendue. Afin de s'assurer que la promotion entrante était au complet et pour que l'effet de surprise soit total, c'est à l'occasion d'un faux cours greffé sur le planning officiel qu'elles débutaient. Ainsi l'administration laissait-elle aux anciens le

dernier créneau horaire de la première journée dans ce but. Certains assistants, voire enseignants, se prêtèrent volontiers à l'exercice de ce « faux cours », humoristique et occasion donnée à la parodie, ou au contraire très formel mais parfaitement incompréhensible, plongeant les petits nouveaux en plein doute :

« Nous avons eu un faux cours le lundi en fin d'après-midi, sur l'anatomie de la poule, par le maître assistant en anatomie de l'époque. Ceci était destiné à nous canaliser avant l'appel, en amphitheâtre d'anat. »



Figure 2 : « une horde de blouses blanches investit l'amphi » : les brimades commencent

C'est alors qu'une « horde de blouses blanches » surgissait dans l'amphithéâtre (Figure 2).

Comme dans la plupart des bizutages, l'arrivée des anciens est soudaine, brutale, sur le schéma d'une prise d'otages. Les nouveaux l'attendent depuis quelque temps et pourtant l'effet de surprise reste entier. Même si c'est un soulagement pour certains, la crainte devient palpable. La vue de tous les anciens, en blouses blanches, brouille les émotions et mêle le respect à la peur.

Des Anciens très « discoureurs »

Dans son livre paru en 1937, *Les Vétérinaires devant l'opinion, plaidoyer pour une profession méconnue*¹⁷ Paul-Marie Aragon dressait un tableau des brimades telles qu'elles avaient lieu à Alfort au tout début du XXe siècle. Grandes mascarades, discours burlesques, « on était très discoureur dans les Ecoles vétérinaires ». Parmi les éléments incontournables, l'interminable discours d'accueil du président des brimades, que bon nombre de poulots ont écouté tête

¹⁷ ARAGON, 1937.

basse, ensilés les uns sur les autres dans la fosse de l'amphithéâtre d'anatomie, et le désormais célèbre « Code du poulot », dont nul brimé n'ignore le chapitre des droits :

« Chapitre III - Des droits de la poule

Article 0 :

Ici commence l'article 1

Article 1

La poule n'a qu'un droit, celui de se taire, et encore est-il fortement question de lui supprimer.

Article 2

Ici se termine le chapitre des droits. »

Assurément, le « Code du poulot » est très ancien. Il puise son inspiration dans l'extrême sévérité du règlement existant sous Bourgelat. Car c'est bien de celui-ci dont il se moque. C'est d'ailleurs ce que suggérait déjà Paul-Marie Aragon dans son ouvrage :

« Lecture d'un invraisemblable "Règlement intérieur des Ecoles Royales Vétérinaires", pastiche du règlement authentique de l'époque. Ce document fourmillait, en particulier, d'ahurissantes interdictions (...) »

Au début du XX^e siècle, il semblerait que les brimades d'Alfort se cantonnaient essentiellement à des épreuves pseudo-intellectuels : faux cours, fausses épreuves écrites et orales, fastes discours, etc. :

« Le propre de ces brimades, faites surtout de mystifications machinées avec le plus grand soin et exécutées par tous avec un redoutable sérieux - encombrées au surplus de coq-à-l'âne, de propos abracadabrants, de questions fantasques, mêlées de communications d'ordre scolaire authentiques, ce qui ajoutait à la confusion - était de balloter l'élève nouveau d'abasourdissements et stupéfactions jusqu'à le sidérer et le paralyser d'incertitude : où dépister la brimade, où le vrai ? se demandait-il à chaque instant. Cela durait des mois - avec des variétés et des combinaisons infinies, des rémissions et des exacerbations - jusqu'au jour où les

nouveaux, adaptés et aguerris, ayant acquis une suffisante empreinte pour sympathiser avec leurs aînés, étaient jugés dignes de perpétuer, à leur tour, la tradition. »¹⁸.

Avec les années, elles devinrent moins « spirituelles » et beaucoup plus physiques.

Acte II : Où les brimades se corsent

Existe-t-il seulement un poulot ayant échappé au « canard » durant ses brimades ? Pour les Alforiens des promotions postérieures à la seconde guerre mondiale, et raisons médicales exclues (pied dans le plâtre, etc.), la réponse est non. D'ailleurs, si les cuisses endolories oublient à la longue leurs courbatures, les esprits s'en souviennent encore... surtout chez celles et ceux qui ont eu le malheur d'habiter les chambres de la cité universitaire, du 5^e étage ou plus !

« Que de marches en canard nous avons exécutées ! Les détracteurs du bizutage, assurément, peuvent sourire. »

Malgré son caractère « traditionnel », la marche en canard n'a pas toujours été de mise pour le jeune intégré d'Alfort. Lorsque l'on parcourt les écrits les plus anciens sur les brimades, qui sont certes peu nombreux, on n'en retrouve nulle trace. En 1945, elle n'y avait toujours pas fait son apparition, si l'on en croit les intégrés de cette année : « on ne faisait pas de canard mais on nous faisait glousser », « la marche en canard n'était pas encore inventée ; nous, on gloussait ». A l'Ecole de Lyon en revanche, la marche en canard était d'ores et déjà au programme de la semaine d'intégration avant guerre. Un intégré de 1937 se souvient avoir dû « entrer au réfectoire en canard et en gloussant ». Le canard serait-il migrateur ? Aucune nouveauté, somme toute. Peut-être a-t-il même voyagé en compagnie du « poulot », durant la guerre ? Néanmoins, le

¹⁸ ARAGON, 1937

flux migratoire de cette espèce ne saurait être arrêté par les seuls murs des écoles vétérinaires car, une fois de plus, c'est avant tout une pratique qui avait la faveur des établissements militaires (Polytechnique, Saint-Cyr, le Prytanée de la Flèche, etc.) longtemps auparavant et encore bien plus, comme composante de certains rites tribaux anciens. Elle a par la suite investi le cadre des grandes écoles et des classes préparatoires, dans lesquels les bizuths ont pu s'adonner à ce sport. La marche en canard, une tradition alforienne ? Non, tout au plus un folklore estudiantin.

Un humour noir pour des nuits blanches

Ereintantes marches en canard, chants paillards à tue-tête, « ensilages » et processions interminables à travers l'Ecole, etc. autant d'activités imaginées par les anciens qui réduisent les nuits des poulots à néant ou presque durant la semaine des brimades :

« Si on dormait deux heures par nuit, c'était le bout du monde : c'était un peu inquiétant. »

Voilà qui reflète tout à fait la quantité de sommeil durant les brimades. Tout d'abord, parce que les diverses activités nocturnes se terminent relativement tard. Ensuite, parce que même une fois parvenus dans leur chambre, il est rare que les poulots y passent une bonne nuit. Ils dorment à plusieurs par pièce et les anciens reviennent fréquemment. Les têtes, au petit matin, en disent long sur l'état de fraîcheur des poulots. Dans les années 1950, les « descentes de lit » étaient inévitables : le poulot était réveillé, souvent une petite demi-heure après qu'il se soit endormi, et son matelas était alors jeté par la fenêtre ! Il n'avait plus qu'à aller le chercher en vitesse, s'il comptait encore grappiller quelques minutes de « sommeil ».

1961 : « C'était relativement difficile de dormir. Les « quatrième année » avaient tendance à venir nous réveiller la nuit. On marchait en canard la nuit, on visitait l'école en canard, ses souterrains. Et une fois couchés, vers minuit, pas avant, ils passaient dans la nuit nous réveiller. Ils venaient, ils gueulaient, ils te viraient de ton lit. Tu te recouchais et ils revenaient une demi-heure après. Ça, c'était un peu dur à vivre. »

Marches en canard et autres exercices physiques, chants à longueur de journée, repas frugaux, manque de sommeil. Pour sûr, chez les poulots les organismes accusent le coup ! D'autant qu'un autre élément phare des bizutages devint omniprésent au fil des années : l'alcool.

« Ils ont fort bien chanté ! Buvons à leur santé ! »

L'alcool est un élément phare des bizutages et autres semaines d'intégration. Ce n'est pas tant l'alcool lui-même que dénoncent généralement les « anti-brimades », mais plutôt l'incitation à sa consommation, explicite ou insidieuse, qu'en font les brimeurs et que les poulots ont bien du mal à ne pas suivre. Mais cet encouragement n'est pas que le seul fait des brimades, c'est celui de l'ensemble de la vie étudiante. Au début du XX^e siècle, l'administration de l'Ecole était déjà fortement préoccupée par les habitudes de consommation d'alcool et de fréquentation des troquets environnants par les étudiants alforiens, bien qu'elle n'ait jamais réellement œuvré pour y remédier :

« Les statistiques établies d'après les procès verbaux du Conseil des Professeurs ne confirment pas ces préoccupations. S'il est probable que de nombreux cas ont échappé à l'attention de l'administration, il n'en demeure pas moins qu'entre 1922 et 1942, seuls cinq individus sont convaincus d'ivresse. La présence alforienne dans les garnis et cafés-concerts de ces quartiers a

tout de même contribué à l'enracinement d'une réputation. »¹⁹

De nos jours, le problème dépasse d'ailleurs largement le cadre des écoles. C'est un véritable problème de société, touchant les jeunes plus particulièrement. L'ensemble du monde étudiant est touché de plein fouet par une nouvelle forme d'alcoolisme, le « binge drinking » (biture express), sujet récurrent de divers reportages et enquêtes par les médias. Mais les brimades d'Alfort n'ont peut-être pas été toujours aussi arrosées. Là encore, cela relève plus du contexte socioculturel d'une époque que du cadre spécifique de l'ENVA. A l'évidence, l'alcool était moins présent chez les anciennes générations. Jusque dans les années 1950, il n'était de mise que lors de la soirée de clôture des brimades, la « réconciliation ». L'avènement du « Grisbi » en 1955 dans les sous-sols du service de médecine (actuel bâtiment Brion), ainsi qu'une plus grande souplesse du règlement de l'Ecole expliquent en partie l'omniprésence de l'alcool durant les brimades après cette date : il était devenu plus facile de boire et de faire boire, puisque tout et tous étaient sur place. L'aisance financière apportée par les campagnes de prophylaxie des années 1970, doublé de « l'effet mai 68 », ne fit qu'accroître le problème. Dans la fin des années 1990, l'ENVA était prise en exemple, parmi d'autres grandes écoles, dans un reportage que *Paris-Match* consacra à l'alcoolisation massive des événements étudiants !

Acte III : Les grandes mises en scène

Sujet de toutes les brimades, le nouveau en est, bien malgré lui, le principal acteur. Constamment sollicité pour un concours de chansons paillardes, une « marche en canard lévogyre », « un tour de rond de voltige aux trois allures », « faire le coucou », il est l'objet de toutes les attentions. Pourtant, il lui arrive de devenir

spectateur. Les anciens aiment en effet se donner en spectacle. Totalement grotesques ou au contraire d'une extrême sévérité, les mises en scènes sont souvent très impressionnantes pour des petits bleus fraîchement sortis de prépa. Spectateur, le poulot ? Pas pour longtemps, car l'issue de chaque acte est toujours la même : le retour à la dure réalité des brimades.

Des visites « folkloriques » de l'Ecole

L'Ecole d'Alfort est, comme chacun sait, demeurée sur son site d'origine depuis ses premiers jours, en 1766. Il en résulte que se cache dans ses murs un riche patrimoine historique. Ceci n'est pas pour déplaire aux anciens qui, lors des brimades, se plaisaient à le faire découvrir aux poulots (bien évidemment, toujours en canard) notamment lors d'une « visite historique » du parc. Les statues érigées à la mémoire des grandes figures d'Alfort retiennent particulièrement leur attention si bien que, plus d'un siècle après leur mort, nos illustres ancêtres furent encore, eux-aussi, brimés ! La nature des mises en scène autour des statues a tout de même évolué au fil du temps. Lorsque les promotions ne comptaient que peu de filles, seule la statue de Trasbot semblait susciter l'intérêt des anciens, du fait de la présence d'un élément féminin dans sa composition : la « déesse EVA », que les poulots devaient alors honorer à sa juste valeur... comme lors des brimades 1945 :

« Il y avait parfois des parcours dans le parc et notamment près de la statue de Trasbot où il y a une femme nue. Si vous regardez bien, vous vous apercevrez qu'elle a un sein beaucoup plus poli que l'autre. On nous faisait faire des caresses. » Les statues n'étaient plus le siège de pareilles démonstrations à partir des années 1970. La présence de filles dans les promotions aurait-elle donné quelque pudeur aux brimeurs ? C'est un tout autre cérémonial qui se met alors en place : la « soirée des statues ». Celle-ci s'opère

¹⁹ PARISSE, 1994

généralement le dernier soir des brimades, afin d'occuper les poulots pendant les préparatifs du spectacle de leurs anciens. Aussi cette soirée est-elle encadrée par les autres promotions, chacune étant chargée d'assurer une courte mise en scène, souvent burlesque et de plus ou moins bon goût, à l'emplacement d'une statue donnée.

Un autre endroit de l'Ecole fut particulièrement utilisé lors des brimades : ses « catacombes ». Des témoignages rapportent que les poulots avaient déjà à réaliser « des défilés dans les souterrains de l'école où ils avaient suspendus des ossements d'animaux », dès les années 1940. Mais le décorum fut autrement impressionnant pour les promotions brimées plus récemment : seuls quelques poulots participaient alors à l'épreuve des « catas », au libre choix de leur ancien, pour réaliser un parcours en canard, à la lueur de bougies, dans les catacombes étroites jonchées de cadavres d'animaux... Et au bout de ce couloir siégeait le « tribunal ».

Le « tribunal » des anciens

Les séances de jugement sont omniprésentes dans tous les bizutages. Le « tribunal » des anciens est ainsi un élément immuable des brimades alforiennes (Figure 3). Le fond demeure toujours le même, le nouveau y est jugé pour son incapacité et son ignorance. C'est aussi l'occasion pour les anciens de se grimer de façon impressionnante. Le thème retenu variait chaque année, tournant souvent autour de la notion de « toute-puissance » des anciens :

1961 : « Nous arrivions en canard, les yeux bandés, pour nous “ensiler” dans l'amphi d'anato en passant sous les gradins, croyant que nous déambulions dans des caves, le tout dans le plus grand silence, seulement troublé par les “chut” vigoureux des anciens. Puis, hurlements, lumières et apparition d'un tribunal moyenâgeux devant nos yeux. Jugements et brimades individuelles.

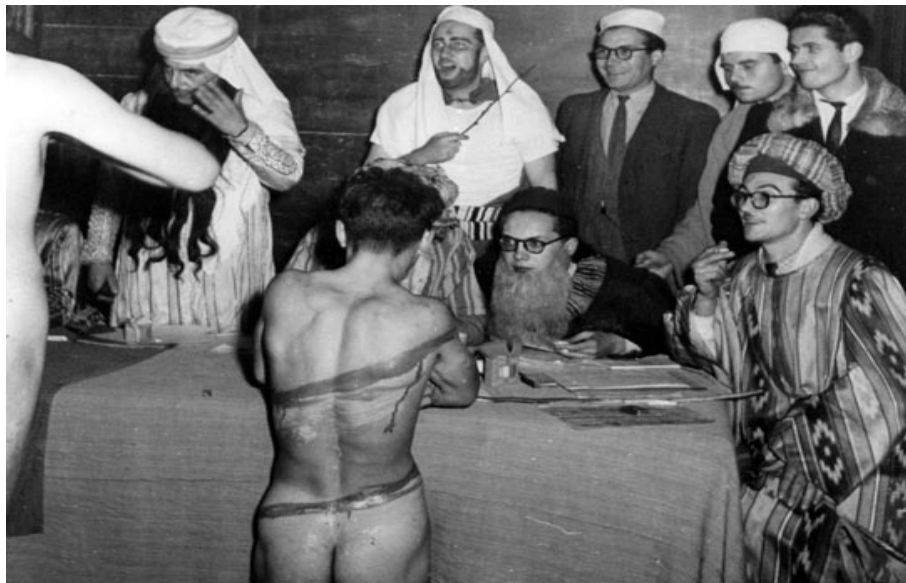


Figure 3 : Un poulot comparaissant devant le tribunal « ottoman » des anciens en 1945

Progressivement, ce tribunal fut intégré dans le spectacle de clôture des brimades, qui se déroulait alors généralement dans le manège d'équitation. L'aisance financière apportée par la « pique » dans les années 1970 permit une mise en scène de plus en plus poussée, si bien qu'au cours des années 1980, le spectacle devint un véritable « son et lumière ».

« Volaille » : fin des brimades, début de la camaraderie

Il faut attendre le tout dernier instant des brimades pour voir apparaître une véritable tradition alforienne. Car ce sont un ancien et un plumasseau d'Alfort, Hector Lermat et Hector Raquet, qui composèrent cette chanson en 1886 à l'occasion du punch de réception des nouveaux élèves. Le premier écrivit les paroles, son cadet la musique. Ce fut une réussite. Cent vingt ans ont passé et elle est toujours chantée à Alfort avec autant d'émotion chez les étudiants, peut être encore plus parmi les anciens qui en découvrent alors la vraie signification. Pour eux, le chant de « Volaille » n'est pas seulement l'intégration des nouveaux à l'ENVA. C'est aussi l'entrée dans la dernière année, un aboutissement ; en arrière plan se dessine enfin ce titre qu'ils ont tant attendu, celui de « praticien ». Ils accèderont bientôt à la grande famille des vétérinaires et, ce faisant, ils devront en quitter une autre, avec laquelle ils ont construit tant de souvenirs, tant partagé : celle des étudiants. Ce moment nous a été très souvent rapporté comme le meilleur souvenir des brimades, le plus chargé d'émotion.

L'EVOLUTION DES CONSCIENCES FACE AU POIDS DE LA TRADITION

Si les brimades ont pu se perpétuer si longtemps, c'est qu'elles étaient profondément ancrées dans les mœurs, reconnues comme une tradition estudiantine très ancienne et une coutume

bien établie au sein des grandes écoles. Se détournant progressivement de leur rôle originel, elles sont devenues au fil du temps de plus en plus contestables et contestées. Ces dernières années, il en résultait un décalage considérable entre le but avoué des brimeurs et des pratiques figées depuis plus d'un siècle. Les mentalités ont évolué plus rapidement, ou plutôt moins lentement, poussées par des changements socioculturels importants, mais se sont heurtées à un certain conformisme nourri du poids de cette tradition. La fin des brimades n'est apparue inéluctable que récemment, attendue comme une rupture nécessaire et imposant la mise en place d'un nouveau type d'accueil.

L'esprit de corps, du XIX^e siècle à 1968

Lorsque l'on compare les témoignages d'alforiens brimés avant et après 1968, le contraste est saisissant. Alors que les brimades étaient certainement beaucoup plus « dures » auparavant et de surcroît presque inévitables, on constate que la très grande majorité des poulots de l'époque les ont jugées utiles dans le maintien d'un « esprit de corps ». Les brimades conservaient encore une partie de leur rôle originel : la création d'une force de cohésion entre les étudiants. Si celle-ci n'était plus dirigée contre l'administration, comme c'était le cas sous l'Empire napoléonien, elle instaurait néanmoins des relations durables qui, bien après l'école, permettaient de souder la profession dans un sentiment général d'entraide et de coopération. C'était l'époque des grands « corps de métiers », solides, puissants, inébranlables.

Le début du XX^e siècle, c'est le conformisme, le respect des aînés et de leurs traditions. C'est aussi une éducation stricte, sévère, rigoureuse. C'est un modèle établi qu'il ne s'agit pas de remettre en cause, une époque où les professeurs

étaient des « mandarins », craints et inaccessibles, même pour une question à la fin du « cours magistral ». Les brimades étaient empreintes de ce climat, il y avait alors des « *exigences de respect* ». Dans un contexte éducatif sévère et stricte, le principe appliqué aux brimades découlait d'une logique toute militaire que personne n'osait contester. Les brimades étaient admises et perpétuées au nom de la tradition. Quelques rares critiques furent pourtant déjà relayées par la presse en mai 1945, dans un article paru dans le journal *l'Enseignement* intitulé « Plaidoyer pour les poulots ou comment l'on baptise à Alfort »²⁰.

Avec le temps néanmoins, beaucoup de confrères ont tendance à nuancer le jugement qu'ils portent sur les brimades. Ils reconnaissent que la forme n'était peut-être pas la meilleure, mais en défendent le fond : l'envie de créer des liens d'amitiés solides dans une promotion. Un alforien de 1963 nous confia qu'il avait toujours considéré les brimades comme un rituel, mais « qu'avec les cheveux blancs », il admet désormais qu'elles n'étaient pas un passage obligatoire et résume ainsi sa pensée :

« Les modes passent. Je ne vois guère l'utilité de réinstituer les brimades, d'autant qu'elles sont interdites. Ce qui compte le plus, à mon sens, c'est de cultiver des amitiés et qu'elles puissent perdurer. »

L'impact de « mai 68 » sur une coutume bien établie

Les prémices d'opposition aux brimades de l'après guerre allaient prendre une ampleur considérable avec le mouvement de mai 1968. La contestation est partout, ce qui appartient au passé est remis en question. Les traditions étudiantes n'y

coupent pas. C'est le début de « l'anticonformisme ». Pour beaucoup, les brimades apparaissaient alors comme facultatives. Le regard post soixante-huitard porté sur les brimades n'est plus le même. Les pratiques changèrent doucement, surtout les brimades individuelles qui, du fait de la présence croissante de filles, commencèrent à s'adoucir. Plus de « routes nationales » dans les chevelures, plus d'épreuve « à poil poulot ». Les sanctions deviennent alors essentiellement la marche en canard (*Figure 4*) ou les « mouchages » de verres d'alcool, alcool qui devient en revanche omniprésent.

« Les mentalités ayant drastiquement évolué après les événements de mai 1968, des plaintes à l'encontre de brimades ayant fait scandale dans les médias, des instructions ministérielles en ayant rappelé l'interdiction, un comité d'accueil créé en fin de 3ème année a finalement décidé de ne pas prévoir de brimades à la rentrée d'octobre 1968. La promotion suivante les a néanmoins perpétrées en octobre 1969. »

Un premier changement s'était déjà opéré. Les brimades ne sont plus perçues comme telles par les anciens. Selon eux, elles ne ressemblent plus à ce qui se pratiquait auparavant. Si les partisans des brimades « s'adaptent », un esprit contestataire voit également le jour, car il était devenu possible de critiquer ouvertement ce qui jusqu'alors apparaissait comme une véritable institution. C'est ainsi que se forma, en 1973, le premier « comité anti-brimades » au sein de la promotion des anciens. Le regard porté sur les brimades évolue donc peu à peu. D'autant qu'à cette même période, des accidents survenus au cours de bizutages ont été dévoilés par les médias. L'année 1974 vit la première plainte en justice à l'encontre de ces pratiques, à la suite d'un grave accident survenu en classe préparatoire vétérinaire, qui fut d'ailleurs à l'origine d'un amalgame des médias autour du bizutage « véto », sans distinction de

²⁰ VEZIN, 1945

celui des classes préparatoires ou des Ecoles vétérinaires.

Le bizutage devient le sujet d'un débat national

Les deux dernières décennies du XX^e siècle ont vu s'ouvrir en France un vrai débat sur le bizutage, alors en pleine recrudescence. Les médias y ont tenu un rôle considérable en s'y intéressant subitement, relayant largement des informations peu ou pas dévoilées jusqu'alors. Le bizutage est pointé du doigt. La presse et la télévision en soulignent les excès, dénoncent les dérives et les accidents. Les plaintes deviennent fréquentes, soutenues par des associations militant contre ces pratiques. La question devient même une préoccupation majeure du domaine de l'enseignement supérieur. Les politiques, qui l'ont eux-mêmes connu puisque issus des filières d'enseignement élitistes où il opère, s'engagent. Les étudiants défendent leurs idées. Et l'opinion publique, à l'image de la scission qui se crée entre les différents partis, est très partagée. Les brimades d'Alfort ne sont pas épargnées par cet engouement brutal des médias. Elles ont été citées régulièrement dans la presse. Les bizutages « véto », en règle générale, ne sont pas en reste. Ils sont alors listés parmi les plus coercitifs. Un reportage paru dans le magazine de TF1 *Le droit de savoir* sur les cérémonies du « baptême » de nos confrères belges, en octobre 1991, avait particulièrement choqué le public.

Après les conflits d'idées « post soixante-huitardes », les anti-brimades se

sont essoufflés et la vague contestataire est retombée mollement. A Alfort, comme partout ailleurs, ces pratiques ont refait surface et sont de nouveau solidement ancrées dans les mentalités. Elles redeviennent un passage obligatoire pour une réelle intégration dans la communauté étudiante. Il est difficile de s'y soustraire. Plus encore que par le passé, elles suscitent des opinions extrêmes. Ses partisans recommencent à parler « d'esprit de corps » et d'intégration, tandis que ses opposants ne parlent que d'agressivité et d'exclusion, sans y voir d'élément positif. Un fait est là néanmoins. Bien loin de leur rôle premier, les brimades ne fédèrent plus mais, bien au contraire, divisent. De ce fait, elles étaient vouées à une inéluctable disparition.

CONCLUSION : LA FIN DES BRIMADES, LE DEBUT DE L'ACCUEIL

Les brimades furent définitivement interdites à Alfort par la direction en 2004. Depuis longtemps déjà, elles s'étaient totalement détournées du sens originel qui était le leur sous l'Empire napoléonien : créer une force de cohésion parmi les étudiants, un « esprit de corps ». La consommation massive d'alcool donna lieu à la banalisation des dérives et des incidents, des plaintes graves furent déposées auprès de la direction de l'Ecole à la fin des années 1980. Un nouveau contexte législatif, faisant du bizutage un délit au code pénal en 1998, renvoya les directeurs des établissements supérieurs face à leurs responsabilités et les obligea à lutter activement contre le bizutage.



Figure 4 : Une des innombrables « marches en canard » des brimades d'octobre 1960

Mais finalement, comme le soulignait un confrère de la promotion Alfort 1975 : « pourquoi se référer à une tradition plutôt que d'essayer d'innover... dans l'accueil et non la brimade ? ». Ce fut chose faite, depuis quelques années seulement. Un nouvel accueil est aujourd'hui en place à l'Ecole, et semble avoir renoué avec la valeur la plus fondamentale de la profession, celle qui est véhiculée par le chant « Volaille » depuis 1886 : l'esprit confraternel.

La phrase suivante, qui conclue un article publié en 1945 dénonçant déjà les brimades d'Alfort, résonne aujourd'hui, soixante-trois ans après, de toute sa justesse :

« Allons, messieurs les futurs vétérinaires, vous avez été trop fort. Fallait-il qu'on vous le dise? Réfrénez un peu vos brimades, sans cela vous attirerez sur vous l'œil officiel et vous aurez contribué plus qu'au maintien de nos belles

traditions éco-lières, à leur peu glorieuse disparition. »

François VEZIN, Article de
L'Enseignement, mars 1945²¹

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **ARAGON Paul Marie** (1937) *Les Vétérinaires devant l'opinion, plaidoyer pour une profession méconnue*. Paris : éditions Vigot Frères.
2. **CORBIERE Martine** (2003). *Le bizutage dans les écoles d'ingénieurs*. Paris : édition L'Harmattan, 446p.
3. **DAVIDENKOFF Emmanuel, JUNGHANS Pascal** (1993). *Du bizutage, des grandes écoles et de l'élite*. Paris : Plon, 197p.

²¹ VEZIN, 1945, p.

4. **DUPE Marie-Odile** (1992). Bizutages. *Panoramiques*, n°6, 13 ; 48-49 ; 78 ; 134-138 ; 143.
5. **KARSTEN Rafael** (1957). *La civilisation de l'empire Inca. Un état totalitaire du passé*. Paris : éditions Payot, 270p.
6. **LABURTHE-TOLRA Philippe** (1986) *Le tombeau eau du Soleil, chronique des Bendzo*. Paris : éditions Odile Jacob–Seuil, 381p.
7. **MAFFESOLI Michel** (1991). Entretien. *Le Nouvel Observateur*, n° du 10 octobre
8. **PARISSE Sébastien** (1994). *La socialisation des élèves de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort 1890-1967*. Travail universitaire, Paris X-Nanterre.
9. **RAILLIET Alcide** et **MOULE Léon** (1908). *Histoire de l'École d'Alfort*. Paris : Asselin et Houzeau, 830p.
10. **REY Alain** (2006). *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert, 4304p.
éditions Odile Jacob–Seuil, 1986, 381p.
11. **RIVIERE Claude** (1995). *Les rites profanes*. Paris : Presses Universitaires de France, 264p.
12. **SAMAILLE Jean Pierre** (2006). Des rites d'un autre temps ? *L'Essentiel*, 31, 3.
13. **VILLEMIN Martial** (1982). *Les vétérinaires français au XIX^e siècle*. Maisons-Alfort : éditions du Point vétérinaire, 320p.
14. **VAN GENNEP Arnold** (1909). *Les rites de passage*. Paris : Nourry.
15. **VEZIN François** (1945) Plaidoyer pour les Poulots ou comment l'on baptise à Alfort. *L'Enseignement*, mai

Pour en savoir plus

MAUFFRE Vincent et **POLY Nicolas**. *Les traditions d'accueil des nouveaux arrivants à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort*. Thèse de doctorat vétérinaire, Alfort, 2008.

- consultation à la bibliothèque de l'Ecole vétérinaire d'Alfort
- vente par l'Association des Anciens Elèves et Amis de l'ENVA

CODE du POULOT

CHAPITRE I - GENERALITÉS

Article 0-0:
Est dénommé poulot et par abréviation dépréciative, stérutatoire et méprisante, poule ou salope, tout individu, quel qu'en soit le sexe, qui en vertu des décrets en vigueur et à la suite d'une coupable complaisance du jury, aura réussi à s'insinuer dans les nobles Ecoles Vétérinaires.

Article 0:
Sont annihilés de ce fait tout préjugé, tout préconçu ou idée préconçue, qui ont pu germer dans la cervelle fangeuse de la dite poule.

Article 0-bis:
La poule, être vil par définition, sera exclusivement et généreusement qualifiée de fienteuse, baveuse, fangeuse, stercoreuse et puanteuse.

Article 1:
Le présent code devra être affiché à la Cité, recopié et appris par la poule. Des examens de jurisprudence saloparde seront prévus.

CHAPITRE II - DEVOIRS

Article 2:
Chaque poulot sera affecté à un Ancien qui, en vertu de l'article 541^{tracé} du Code Pénal modifié par la circulaire ministérielle du 30 septembre 1906, pourra en jouir et en disposer de la manière la plus absolue sans tenir compte des restrictions apportées par la loi Grammont.

Article 3:
La promiscuité avec la salope étant particulièrement désagréable aux Anciens la dite salope emploiera pour circuler intra-muros les voies désignées dans l'article qui suit.

Article 4:
Énumération des voies réservées à la poule: Allée Sud face à la loge du concierge de la Cité, rue du laboratoire des Recherches, rue du Chimel, rue de la Parasitologie, la circulation dans l'allée du jardin botanique, sur l'esplanade Ben Chara, l'avenue Nord de la perspective Cité est interdite formellement.

Article 5:
La poule devra, à chaque passage devant le rond de voltige, en effectuer le tour au trot et sans corner. Tout poulot reconnu cornard dans les 9 jours qui suivent son entrée à l'Ecole sera rendu à sa famille.

Article 6:
La poule doit aller remplir son jabot dans la même salle des festins que les Grands Anciens, mais elle n'y pénétrera pour les festivités de midi qu'à 1 heure de l'après-midi. De toute façon la seule entrée qui lui sera tolérée sera la porte de l'aile gauche du bâtiment afin de ne pas souiller de ses regards la saine nourriture des Anciens (!) et afin de couper court à toute promiscuité fôcheuse. Tout tapage intempestif et toute regurgitation dans le temple d'Epéure seront sévèrement réprimés.

Article 7:
L'accès des cliniques est un privilège accordé après un minimum de 2 années d'études et un nombre respectable d'exams. Pas même l'ombre d'un poulot n'y sera toléré.

Article 7 bis:
Sont également interdits à la poule les locaux attenants aux services des cliniques et plus particulièrement la Halle des Hôpitaux dit Hall principal.

« Le Code du poulot », début du texte écrit par un jeune intégré sous la dictée des anciens en 1945

VOLAILLE !

Chanson de l'Ecole d'Alfort
Musique de Ben-Ahinaï (H. Raquet)

*Composée pour le Punch de réception des nouveaux élèves (1886)
et restée de tradition à l'Ecole*

I

Quand Bourgelat, notre souverain maître,
Fonda l'Ecole où vous fûtes admis,
Il dit ces mots que vous devez connaître.
Écoutez-moi, Volailles, mes amis :
Aux praticiens, plumasseaux et barbares,
Vous devez tous un respect fraternel,
Suivez leur trace, abandonnez vos lars,
Et devenez enfants de Solleysel.

Refrain

Volaille ! volaille !
Toi qui n'es rien qui vaille.
Écoute et retiens bien :
Aujourd'hui, si tu ne sais rien,
Volaille ! volaille !
Il faut que l'on travaille.
Sois courageux et fort,
Pour soutenir l'honneur d'Alfort.

II

Tous les anciens : Garsault, La Guérinière,
Girard, Lafosse, ont légué leur savoir.
Jusqu'à Bouley, notre gloire dernière,
En vous, messieurs, nous comptons les revoir.
Car dans nos rangs l'on travaille avec rage,
Scolaprel en main chacun fait ce qu'il peut ;
Si, par moments, nous faisons du tapage,
Quand on potasse, on peut bien rire un peu.

III

Quand vous aurez mangé trois hectolitres
De haricots, vous deviendrez anciens,
Et vous saurez par cœur mille chapitres
Qui vous mettront au rang des praticiens.
Il vous faudra charcuter les entrailles,
Tracer des feux, percer des abcès mûrs,
Battre le fer, manier les tenailles,
Et ruginer les coxaux, les fémurs.

IV

Et maintenant, tout à la rigolade !
Chantons, rions et buvons tour à tour ;
Nouveaux élus, qu'une franche accolade
A vos anciens vous unisse en ce jour.
Le punch flamboie, et son parfum qui grise
Met dans les yeux un éclair de gaieté...
Vive d'Alfort la Volaille incomprise,
Et, verre en main, trinquons à sa santé.

Texte original de « Volailles », composé en 1886